

Datar



Mairieconseils

DÉMARCHE TERRITOIRES



La démarche Territoires et politiques locales d'accueil

Méthode et résultats
d'expérimentation pour accompagner
la réflexion des élus locaux

UN SERVICE



Mairie-conseils Caisse des Dépôts

La démarche Territoires et politiques locales d'accueil

FÉVRIER 2011

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
PARTIE 1 : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DÉMARCHE	7
1. Le contexte et l'origine de la démarche	8
Phénomènes migratoires, mutations des territoires ruraux	8
La problématique des politiques d'accueil et d'attractivité.....	8
2. Les fondements de cette démarche	9
Marie-conseils : 20 ans d'accompagnement de l'intercommunalité	9
L'expertise du Collectif Ville Campagne : analyse et observations.....	9
Les attendus de cette démarche	10
3. Présentation et principes d'organisation de la démarche	11
La présentation de la démarche.....	11
Les objectifs opérationnels.....	11
Les phases de la démarche.....	12
La proposition d'accompagnement	13
Les principes d'organisation.....	13
Une thématique transversale appréhendée à plusieurs échelles	13
Un groupe projet local pour réaliser la démarche	14
Une démarche participative	14
4. Les principaux enseignements de la démarche	17
« Une prise de conscience, une prise de confiance »	17
Les effets révélateurs.....	17
Les effets structurants.....	17
Un nouveau positionnement.....	17
Un plan de développement de l'accueil.....	18
Des pistes d'actions similaires.....	18
Des pistes d'actions spécifiques	19
Les limites de la démarche.....	19
PARTIE 2 : LA MÉTHODOLOGIE DE CONDUITE DE LA DÉMARCHE	21
Phase 1 : Atelier de lancement	22
Phase 2 : Bilans et enquêtes	24
Phase 3 : Le jeu de territoire	28
Formulation des enjeux et des orientations	30
ANNEXES	31

La démarche Territoires et politiques locales d'accueil
a été conçue et expérimentée par :

Franck Chaigneau, chargé de mission développement économique
au sein du service Mairie-conseils Caisse des Dépôts,
Jean-Yves Pineau, directeur du Collectif Ville Campagne,
et **Olivier Denoual**, chargé de mission au Collectif Ville Campagne.

L'expérimentation s'est déroulée de mai à novembre 2009
avec trois territoires en binômes :

la communauté de communes de la Touraine du Sud
et le Pays Touraine côté Sud

la communauté de communes de Prauthoy en Montsaugonnais
et le Pays de Langres

la communauté de communes de la région d'Avranches
et le Pays de la Baie du Mont Saint-Michel

Ce projet a été initié par le Collectif Ville Campagne et Marie-conseils
et cofinancé par la DATAR et la Caisse des Dépôts.

Pour toute information sur cette démarche,
appelez Mairie-conseils au 01 58 50 75 75
ou le Collectif Ville Campagne au 05 55 70 47 00

Introduction

A qui s'adresse ce document ?

Le présent document est destiné aux élus intercommunaux et à tous les professionnels en position d'accompagner leur réflexion, qu'ils soient techniciens territoriaux, consultants, agents de l'Etat, formateurs, personnels des agences de développement ou des chambres consulaires. Il vise à leur transférer une méthode construite à partir de l'observation de terrain et expérimentée avec des territoires volontaires. L'objet de cette méthode est d'organiser un temps de réflexion collective pour les élus intercommunaux, afin qu'ils élaborent par eux-mêmes les orientations d'un plan de développement de l'accueil des nouvelles populations.

Cette méthode est à la disposition de tous ceux qui souhaitent l'utiliser, avec pour seul engagement de faire un retour d'expérience aux auteurs, tant sur les adaptations réalisées que sur les résultats obtenus.

Que trouve-t-on dans ce document ?

La première partie est une présentation générale de la démarche. Il s'agit d'explicitier ses intentions, de présenter ses grands principes d'organisation et d'annoncer les résultats attendus, au regard de ceux obtenus à partir de l'expérimentation.

La seconde partie est une description détaillée de l'accompagnement proposé. Il s'agit de décrire phase par phase la manière de s'y prendre pour mettre la démarche en œuvre ; ses objectifs, les outils, les techniques d'animation employées et les durées des séquences, la mise en forme et l'exploitation des résultats.

D'où vient ce document ?

La méthode décrite ici a été consolidée après avoir été expérimentée avec trois territoires volontaires entre mai et novembre 2009.

Ceux-ci ont été retenus suite à un appel à candidature national initié conjointement par la DATAR⁽¹⁾ (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale), le Collectif Ville Campagne⁽²⁾ et Mairie-conseils⁽³⁾, service de la Caisse des Dépôts.

Pour aller plus loin

Mairie-conseils propose aux élus des journées d'accueil à Paris, co-animées avec le Collectif Ville Campagne. Les élus intéressés par l'accueil des nouvelles populations peuvent y échanger avec d'autres élus. La démarche fait l'objet d'une présentation détaillée et peut être éventuellement prolongée d'un accompagnement à la mise en œuvre.

Le Collectif Ville Campagne contribue à l'organisation de deux événements bisannuels qui ont lieu en alternance :

- Projets en campagne permet la rencontre des porteurs de projets et des territoires ruraux désireux d'accueillir de nouvelles populations. Cette « foire à l'installation » est organisée à Limoges en partenariat avec la région Limousin et l'Agence de paiement et de services (ex CNASEA).
- L'Université européenne de l'accueil de nouvelles populations permet des échanges d'expériences remarquables et offre un espace de réflexion pour la construction des politiques d'accueil. Elle est organisée à Clermont-Ferrand avec la région Auvergne et l'Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne.

(1) www.datar.gouv.fr

(2) www.installation-campagne.fr ; www.projetsencampagne.com

(3) www.mairieconseils.net (*inscription en ligne aux journées d'accueil à Paris*)

Présentation générale de la démarche

1. Le contexte et l'origine de la démarche

Phénomènes migratoires, mutations des territoires ruraux

Depuis une trentaine d'années et de manière de plus en plus affirmée, les dynamiques migratoires « ville-campagne » marquent en France une nouvelle attractivité des territoires ruraux. Elles sont considérées par l'INSEE comme une tendance lourde de la démographie spatiale de notre société. Elles traduisent l'explosion de la mobilité des personnes, des biens et des données qui accompagne les mutations des territoires ruraux.

L'intensité nouvelle de ces mobilités aiguise la question des relations entre territoires (l'interterritorialité). Même si l'étalement urbain se poursuit (péri-urbanisation), les espaces à dominante rurale connaissent eux aussi un taux significatif de croissance démographique (dû au solde migratoire) qui a, et aura des répercussions fortes sur l'organisation des campagnes et sur les relations urbain-rural.

Qu'elles soient subies ou choisies, ces migrations contribuent à une recomposition parfois rapide des conditions économiques, sociales, culturelles et environnementales des espaces ruraux. Elles peuvent générer de fortes contraintes, liées notamment aux nouveaux besoins des populations, à la prise en compte du changement climatique, aux enjeux démographiques et au coût de l'énergie. Mais elles peuvent être aussi un facteur de revitalisation, lorsqu'elles font l'objet d'un accompagnement lucide et volontariste des élus et des acteurs locaux.

Inscrire ces nouvelles migrations dans une logique « gagnant / gagnant » pour les migrants et pour les territoires devient ainsi un enjeu majeur du développement territorial, aussi bien pour créer du flux démographique (maintien et développement des tissus économique et social) que pour gérer l'arrivée spontanée de nouvelles populations (maintien de la diversité des fonctions du territoire, intégration des nouveaux arrivants, redéploiement des services, maîtrise et gestion des espaces...). Cela amène prendre en compte toutes les implications des nouvelles mobilités pour construire des politiques d'attractivité contribuant au développement durable.

La problématique des politiques d'accueil et d'attractivité

Aujourd'hui, de plus en plus de collectivités se saisissent de cette question d'attractivité résidentielle (donc économique). Mais ces politiques d'accueil sont nouvelles et complexes. A la fois transversales et multipartenariales, elles ont parfois du mal à émerger ou à se déployer. Nombre de territoires de projet, pourtant volontaristes, peinent encore à passer de l'intention et de la communication à une mise en œuvre locale impliquant les communes et les intercommunalités. Les migrations ville-campagne font l'objet de nombreuses études et approches théoriques tandis que les premières politiques d'accueil sont pour la plupart décrites et analysées. Cependant, une méthode opérationnelle d'élaboration d'une politique locale d'accueil restait à construire. Elle permettrait d'apporter aux territoires qui le souhaitent un soutien et un appui méthodologique concrets, fondés sur une approche expérimentale.

2. Les fondements de cette démarche

Mairie-conseils : dix-huit ans d'accompagnement des élus locaux

Dans le prolongement de la démarche « Espace » conçue par Mairie-conseils et expérimentée depuis 1993, la démarche « Territoires et politiques locales d'accueil » permet aux élus de réaliser l'autodiagnostic participatif de leur territoire. Elle s'appuie sur les principes que s'est donné Mairie-conseils :

- La démarche a pour objectif prioritaire d'organiser la **réflexion collective des élus** aux échelles communale, intercommunale et intercommunautaire. **Les élus participent à tous les temps de travail collectif**. La démarche les place en situation de réflexion stratégique, leur permettant de prendre du recul et d'enrichir le regard qu'ils portent sur leur territoire.
- Elle favorise une **concertation ascendante** des élus et des acteurs, en prenant en compte la réflexion communale puis intercommunale.
- Elle privilégie l'expression de la **perception du territoire** (les données « chaudes ») par les élus et les acteurs locaux, plutôt que la mesure des phénomènes par des données quantifiées (les données « froides »).
- Elle s'appuie sur des **représentations graphiques** (schémas heuristiques, cartographies, photographies...) pour susciter et soutenir les échanges, croiser les regards et construire une représentation partagée du territoire.
- L'appui est principalement **un apport méthodologique et un transfert de pratiques**. Les élus ne sont pas commanditaires d'une prestation. **Mairie-conseils ne remet pas de « clé en mains »**. La trame générale et les outils sont adaptés et enrichis par les élus et les techniciens qui les utilisent.

L'intervention de Mairie-conseils permet aux élus de structurer un temps de réflexion avant la prise de décision. Elle aboutit à l'expression d'orientations pour la mise en œuvre des compétences intercommunales. Elle facilite l'élaboration de plans d'actions, la commande d'études ou le recours à des interventions complémentaires.

Les propositions méthodologiques sont issues de l'observation de nombreuses pratiques de terrain. Pour élargir son approche, Mairie-conseils a souhaité poursuivre le travail engagé avec le Collectif Ville Campagne et s'appuyer pleinement sur son expérience.

L'expertise du Collectif Ville Campagne : analyse et observations

A l'origine du concept de « politiques d'accueil » au milieu des années 90, en lien avec la région Limousin pionnière en la matière, le Collectif Ville Campagne a développé une expertise et des savoir-faire spécifiques :

- les services d'information et d'orientation à destination des personnes souhaitant s'installer en milieu rural ;

- la constitution d'un centre de ressources des politiques d'accueil ;
- la co-organisation d'événements phares au niveau national et européen, tels que « Campagnes en mouvement » (Saint-Brieuc), « Projets en campagne » (Limoges), « l'Université d'accueil de nouvelles populations » (Clermont-Ferrand).

Le Collectif Ville Campagne dispose de compétences éprouvées, sans cesse enrichies par l'apport des membres de son réseau.

Depuis plus de dix ans, l'association développe avec ses membres et ses partenaires nationaux ou régionaux des actions concrètes :

- mise en relation des porteurs de projets et des territoires,
- primo-conseils et formations auprès des candidats à l'installation,
- mise en réseau des territoires et des acteurs, capitalisation des pratiques et expériences en matière d'accueil d'actifs et de nouvelles populations,
- sensibilisation des élus et des acteurs et accompagnement méthodologique,
- études et enquêtes auprès des territoires et des candidats à l'installation.

Le Collectif Ville Campagne propose aujourd'hui des outils permettant de professionnaliser les acteurs de l'accueil en milieu rural, de faciliter la recherche de candidats à l'installation et d'aider à la construction et à la promotion des offres des territoires. Ces outils se déclinent sous la forme de :

- permanences téléphoniques à destination des porteurs de projets, des élus et des techniciens, des médias,
- sessions d'information à destination des candidats à l'installation,
- formations à destination des élus, des techniciens et des acteurs socioprofessionnels.

Enfin, depuis septembre 2007, le premier **site national portail de l'installation en milieu rural** consolide ce travail et permet de promouvoir l'ensemble des actions des membres et des partenaires engagés dans l'accueil de nouvelles populations. Un **centre de ressources** en ligne met à disposition des élus et des acteurs professionnels une banque d'expériences contenant plus de trois cents fiches d'expériences, ainsi que des études et des documents méthodologiques.

Les attendus de cette démarche

La démarche **Territoires et politiques locales d'accueil** s'adresse aux élus qui souhaitent engager une réflexion avant d'élaborer ou de réorienter une politique d'accueil des nouvelles populations.

Les élus qui initient cette démarche souhaitent donc **une prise de recul, une remise à plat**, un questionnement large et transversal sur les potentialités et les difficultés de leur territoire en matière d'accueil de nouvelles populations. Ils cherchent **un nouveau regard**, construit en croisant les points de vue des différents acteurs locaux, y compris les nouveaux habitants eux-mêmes. Ils mobilisent la plus large participation possible des élus, d'abord, mais aussi des acteurs.

Ils prennent en compte dès l'origine les différentes échelles de la problématique. La politique d'accueil se joue **à toutes les échelles territoriales en même temps**, et en particulier aux échelles communale, intercommunale et intercommunautaire (plusieurs communautés de communes). L'engagement conjoint de la communauté avec un territoire plus vaste (Pays, PNR, Gal leader...) est vivement souhaitée et recommandée.

3. La présentation et les principes d'organisation de la démarche

La présentation de la démarche

Les objectifs opérationnels

Construire une politique locale de l'accueil formalisée par un plan de développement

C'est l'objectif central de la démarche. Sous la forme d'un tableau récapitulatif, le « **plan de développement de l'accueil** » se compose des orientations stratégiques identifiées à l'issue de la démarche et des pistes d'action et de réflexion qui en découlent. C'est un moyen de **formaliser clairement les enjeux de l'accueil et de l'attractivité** sur le territoire.

La traduction en actions concrètes nécessite la poursuite, sous d'autres formes, du travail collectif engagé par les élus. La fin de la démarche n'est alors que le commencement du travail de concrétisation des actions.

Le plan de développement de l'accueil n'est ni un plan d'actions, ni un catalogue de mesures. Il s'agit plutôt d'une feuille de route transversale reprenant à la fois des actions engagées qui se voient confortées, et des perspectives nouvelles pour lesquelles les actions sont à imaginer, éventuellement en s'inspirant de ce que d'autres ont réalisé ailleurs.

Mobiliser les élus et les acteurs locaux, sensibiliser aux enjeux de l'accueil

Les élus et les acteurs locaux sont généralement ancrés de longue date dans leur territoire. Leur expérience directe des conditions locales de l'accueil est souvent ancienne et toujours partielle car attachée à une histoire personnelle. De ce fait, il leur est difficile de percevoir les interactions de ces conditions d'accueil avec l'ensemble des politiques sectorielles locales (logement, assainissement, enfance, transports, environnement, etc.).

Il apparaît donc nécessaire que le maximum de personnes impliquées, à un titre ou à un autre, dans l'accueil des nouvelles populations, contribuent à la définition des enjeux du territoire. Pour penser l'attractivité globale du territoire, la compréhension des relations entre les différents enjeux doit également être partagée.

Afin d'**augmenter le champ de vision de chacun**, il est important de diversifier les points de vue, les contributions, les connaissances, et de construire ensemble, progressivement, par petites touches, une représentation des conditions d'accueil du territoire.

Élaborer de nouvelles pratiques pour les élus et les techniciens territoriaux

Organiser dans un territoire une réflexion collective sur un thème transversal n'a rien d'évident. Les réflexes acquis, l'organisation des services et des commissions internes ou externes à la collectivité, l'expertise de certains partenaires et opérateurs, les groupes d'expression d'intérêts

catégoriels, la demande de concrétisations rapides et, parfois, la complexité elle-même, poussent à une segmentation des problèmes et à des réponses élémentaires, isolées et ponctuelles (un problème / une solution).

Seule une méthode robuste, proposant **un cadre clair et des formes d'animation créatives**, permet de sortir des pratiques habituelles de travail et de décision cloisonnées. L'approche transversale, l'écoute des différents avis et le dialogue nécessitent une organisation appropriée pour ne pas aboutir à l'éparpillement et la dilution, ou à la radicalisation et la confrontation. La méthode proposée permet de faire s'exprimer les points de vue différents et de les canaliser, de les organiser dans la perspective de construire une représentation suffisamment partagée.

Les phases de la démarche

La méthode repose d'abord sur un cadre temporel : une série de phases regroupées en deux grandes périodes :

- une **première période d'environ quatre mois** consacrée à l'auto-analyse du territoire (phases 1 et 2),
- une **seconde période d'environ trois mois** consacrée à la synthèse et la stratégie (phases 3 et 4).

L'auto-analyse du territoire

L'**atelier de lancement** est la première phase de l'auto-analyse du territoire. Il vise d'une part à mobiliser et associer un large panel d'acteurs et, d'autre part, à **construire une première représentation des conditions d'accueil du territoire** à partir de l'expression des participants. Celle-ci est organisée autour de cinq thèmes :

- L'image actuelle du territoire : comment est-il vu, perçu, décrit, raconté... en positif ou négatif ?
- Les types de population attirés : qui vient, d'où, pourquoi ?
- L'accueil et le changement : quels sont les changements que de nouvelles populations pourraient apporter sur le territoire ? sont-ils désirés ou pas ?
- L'attractivité : appréhendée à partir des points forts et des difficultés en matière de services, de logements, d'économie.
- Les projets et les partenariats : quels sont les projets jouant sur les conditions d'accueil ? qui en sont les opérateurs et les partenaires ?

Un **ensemble de bilans et d'enquêtes** constitue la seconde phase de l'auto-analyse. Ils vont **préciser les conditions d'accueil**, identifier les besoins, repérer les acteurs et les partenaires potentiels pour concrétiser les actions au-delà de la réflexion. Pour cela, élus, acteurs et techniciens réaliseront :

- l'analyse des données statistiques disponibles,
- une enquête auprès de nouveaux habitants,
- une enquête auprès d'entrepreneurs locaux,
- une enquête auprès des secrétaires de mairie,
- l'organisation d'un jeu de photographies auprès d'un large public.

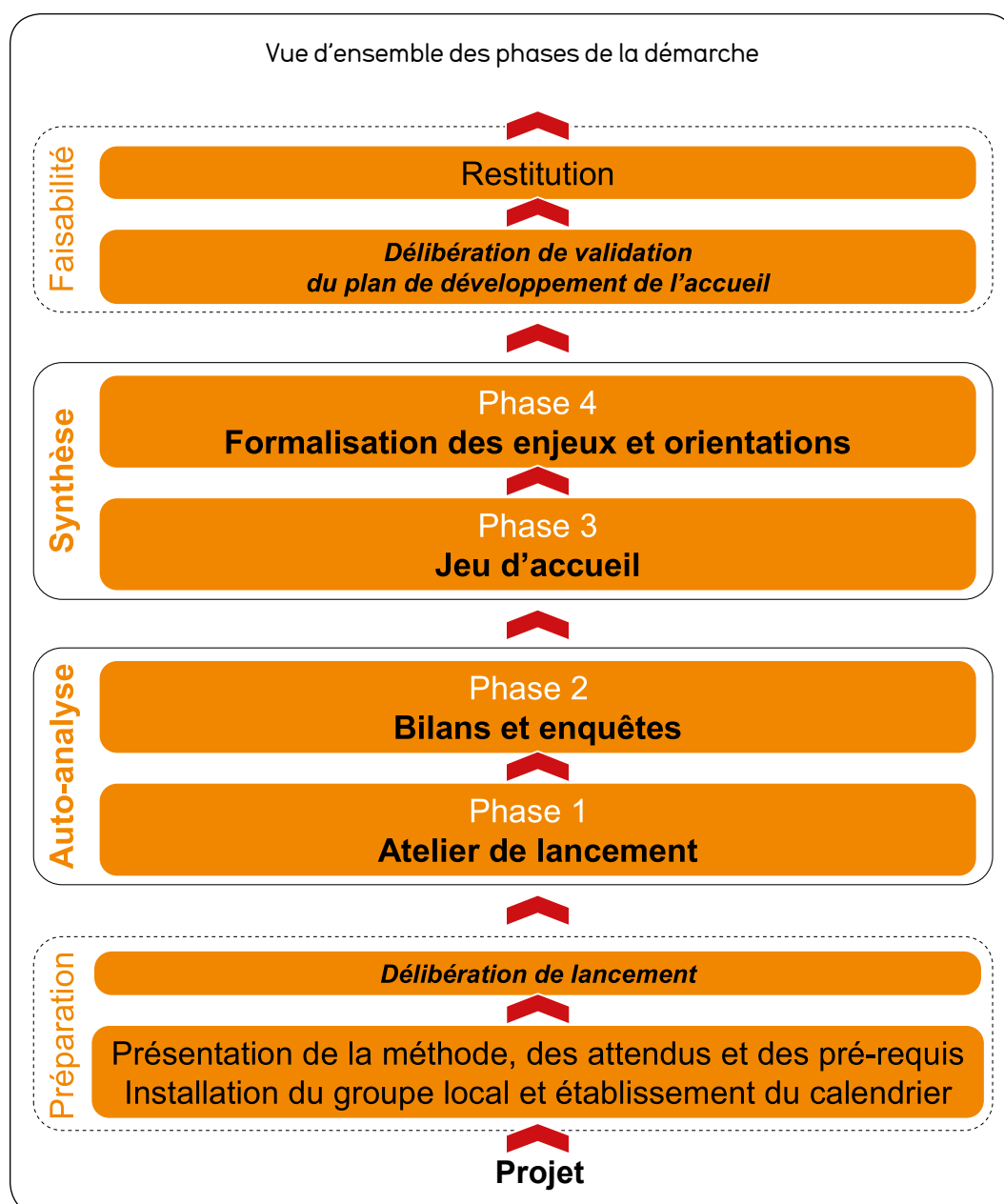
Synthèse et stratégie

La troisième phase est consacrée à l'**exploration des enjeux du territoire** pour l'accueil des nouvelles populations. Elle est réalisée collectivement par les élus afin de :

- **faciliter l'appropriation** par tous des informations recueillies,
- **mettre en évidence les atouts et les problèmes à partir de situations concrètes**,
- pousser les participants à **imaginer l'avenir** à partir des solutions qu'ils proposent.

Le **jeu d'accueil** permet d'explorer les enjeux. Cette animation met les participants en situation de construire une offre d'accueil répondant aux besoins de différents profils d'arrivants, préalablement établis, et d'imaginer les facilités et les difficultés de leur intégration locale, dans une perspective à dix ans.

La quatrième et dernière phase de la démarche vise à **formaliser les enjeux** de l'accueil pour le territoire et à **dégager les orientations** stratégiques d'un plan de développement de l'accueil. Un **tableau d'analyse** permet de croiser les enjeux et les projets et d'en discuter en comité de pilotage. Les pistes d'actions repérées au cours de la démarche sont alors mises en regard des enjeux, enrichies et complétées. Les partenaires à mobiliser pour la suite sont également repérés. A l'issue du travail de réflexion en comité de pilotage, le tableau récapitulatif des orientations stratégiques et des pistes d'actions constitue le « plan de développement de l'accueil ».

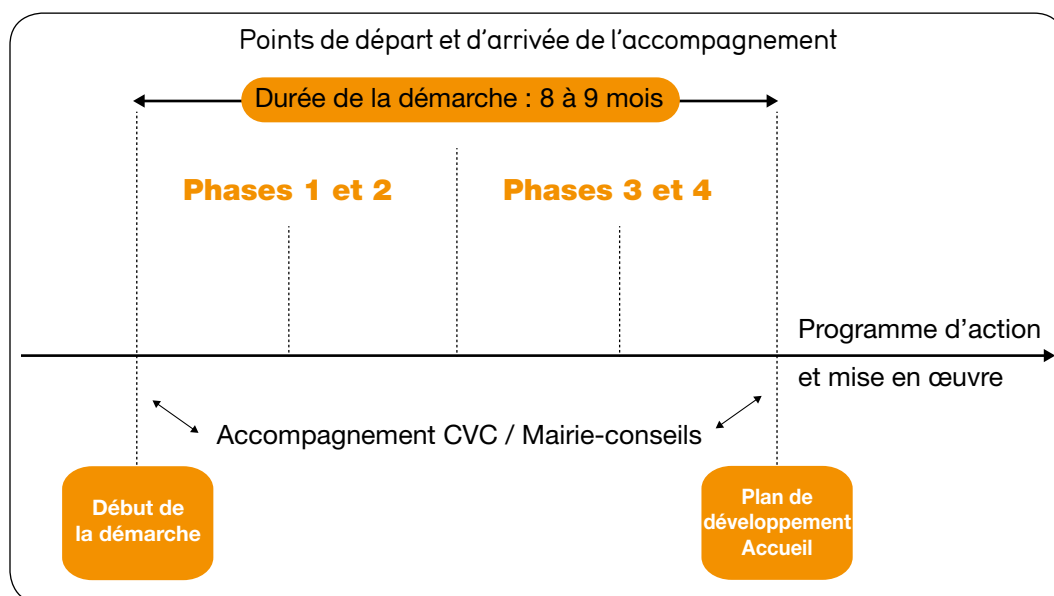


La proposition d'accompagnement

Les accompagnateurs de la démarche n'ont pas vocation à « faire » mais à « faire faire ». C'est bien le « territoire », c'est à dire ses élus, ses techniciens, ses partenaires, qui réalise le travail de préparation, d'organisation, de production d'informations, de traitement et d'analyse.

Les accompagnateurs sont là pour transférer la méthode, les concepts, les outils, pour animer les temps de concertation en apportant la neutralité d'un regard extérieur, pour aider à la mise en forme, à la synthèse et à l'analyse. Ils peuvent apporter des exemples de réalisations mais ne diront pas « ce qu'il faut faire » à l'issue de la démarche.

Les élus doivent **dégager les moyens matériels et humains nécessaires** à la réalisation de la démarche. Cette volonté se matérialise par une délibération du conseil communautaire et, le cas échéant, par une délibération du territoire de projet impliqué à ses côtés.



Les principes d'organisation

Une thématique transversale appréhendée à plusieurs échelles

L'accueil des nouvelles populations concerne l'ensemble des politiques sectorielles des collectivités. Accueillir nécessite probablement des **actions spécifiques**, qui ne répondent qu'à cet objectif, mais nécessite également **d'adapter les politiques locales** d'urbanisme, de transports, de services, de développement économique, d'environnement, etc. C'est une manière de revisiter le projet de territoire et de renforcer les liens entre ses différentes composantes et ses différents acteurs.

L'offre d'accueil se construit d'abord, d'une manière décloisonnée, à l'intérieur d'un territoire qui dispose de compétences opérationnelles. Cependant, sa visibilité dépend d'un territoire plus vaste, promoteur d'attractivité dans un plus large rayon. Cette échelle territoriale (intercommunautaire) permet d'inscrire les différentes offres dans des perspectives de planification, d'anticipation, de coordination et de contractualisation financière.

L'articulation des échelles intercommunales et intercommunautaires (Pays, PNR, GAL, SCOT, etc.) est souhaitable dès l'engagement dans l'élaboration d'une politique d'accueil. C'est aussi un moyen de mutualiser l'ingénierie locale nécessaire à la conduite de la démarche et d'amplifier les fonctions de communication, d'information et d'accompagnement des futurs arrivants.

Un groupe projet local pour réaliser la démarche

La démarche Territoires et politiques locales d'accueil ne fonctionne bien que si elle est portée en « mode projet » par le territoire. Cela suppose la composition d'un groupe de pilotage et une équipe technique mobilisable. Avec les accompagnateurs, l'ensemble forme un groupe projet local.

Le groupe de pilotage

Un groupe de pilotage composé d'élus est désigné par le conseil communautaire au lancement de la démarche. Il peut s'appuyer sur une commission ou sur un groupe de réflexion existant, ou être composé sur mesure ; il peut aussi réunir des élus communautaires et des élus d'un territoire englobant la communauté.

Il est important qu'un élu « référent » ou « responsable du projet » soit identifié. Les membres du groupe de pilotage doivent prévoir la disponibilité nécessaire aux différentes phases. Le calendrier est arrêté avec les accompagnateurs avant le lancement de la première phase.

Le groupe de pilotage a un rôle déterminant pour légitimer la démarche et son résultat. Il matérialise la volonté des élus de s'engager et valide en continu la construction progressive du résultat. **Son implication est garante de la bonne communication locale et de la mobilisation effective des différents contributeurs de la démarche.** Le fait que chaque membre du groupe de pilotage en parle autour de lui, explique, incite et invite, détermine la fréquentation des temps de concertation. Enfin, le groupe de pilotage est le moteur principal de la réflexion, **il contribue à l'analyse de tous les éléments** résultant des différentes phases de la démarche.

L'équipe technique

La disponibilité d'une équipe technique sur le territoire est indispensable. Qu'elle se résume à un agent de développement intercommunal, ou qu'elle regroupe des personnels administratifs intercommunaux avec des chargés de mission Pays, **sans ingénierie locale, la mise en œuvre de la démarche est compromise.** L'équipe technique a pour rôle :

- de préparer les temps de concertation (programme, logistique, invitations, inscriptions...) et les enquêtes (fichiers, questionnaires, saisie...),
- de co-animer certaines phases avec les accompagnateurs,
- de formaliser les documents de présentation des résultats,
- d'être en contact avec les accompagnateurs autant que nécessaire pour ajuster en permanence le déroulement de la démarche.

Une démarche participative (associer et impliquer dès le début)

Le caractère participatif de la démarche n'est ni une fin en soi, ni une recette miracle. C'est un parti pris méthodologique qui traduit une volonté d'être efficace et opérationnel. La participation permet de mobiliser :

- des **connaissances** directes du territoire, détenues par ceux qui le fréquentent à différents titres ;
- la **créativité** locale : c'est-à-dire des idées, des projets, des pistes d'actions, des ressources et des personnes prêtes à s'investir, qui ont peu souvent l'occasion de s'exprimer dans le cadre habituel des réunions ou des études.

Elle permet également de préparer la mise en œuvre, en levant progressivement certains freins, qu'ils soient dus à une appropriation insuffisante des enjeux, au rejet de solutions extérieures plaquées sur le territoire, à la difficulté d'envisager ce qui n'existe pas encore, ou au fatalisme et au sentiment d'incapacité.

Pour autant, la participation, aussi large soit-elle, n'efface pas les rôles, les fonctions, les responsabilités, les représentativités de chacun des participants. Il ne s'agit pas d'un processus de co-décision mais bien d'une **réflexion collective** visant à construire des orientations stratégiques. Celles-ci seront ensuite **validées par les élus** dans les instances de décision locales, et leur programmation budgétaire suivra les circuits habituels.

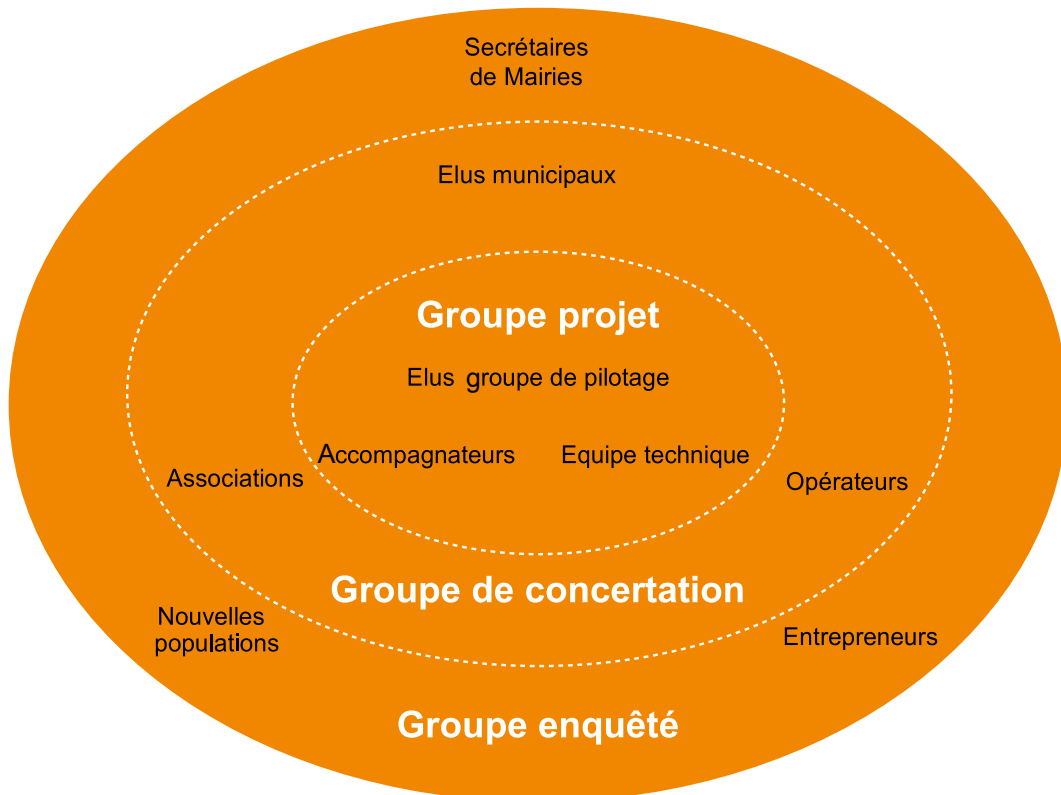
Il est donc essentiel de **mobiliser dès le début de la démarche** l'ensemble des acteurs appelés à y participer. Il faut alors bien préciser le rôle de chacun dans son déroulement.

Le groupe projet, composé des élus du groupe de pilotage, de l'équipe technique locale et des accompagnateurs, assure le pilotage, la planification des phases, la coordination, la communication, l'analyse des résultats, la synthèse et la formulation des documents de restitution de la démarche.

Le groupe de concertation, composé de trois sous-groupes d'acteurs : élus municipaux, représentants associatifs, opérateurs, participe aux soirées de concertation où s'élaborent les différentes productions de la démarche. Il contribue à partager et à enrichir la réflexion stratégique.

Le groupe enquêté, composé des trois sous-groupes nouveaux habitants, entrepreneurs et secrétaires de mairie, permet de recueillir à partir de leur vécu spécifique, leurs points de vue sur les conditions de l'accueil et de l'intégration locale.

Vue d'ensemble des acteurs mobilisés par la démarche



4. Les principaux enseignements de la démarche

« Une prise de conscience, une prise de confiance »

Les effets révélateurs (meilleure connaissance du territoire)

Contrairement aux craintes parfois ressenties au lancement de la démarche, une attente forte des élus et des acteurs pour une concertation locale et une réflexion partagée s'est révélée sur les trois territoires de l'expérimentation. Personne n'espère de solutions toutes faites face à des problèmes complexes, mais chacun est prêt à contribuer à la réflexion.

Autre impact vérifié, la démarche modifie certaines images et perceptions de l'attractivité du territoire et des nouveaux arrivants. C'est particulièrement le cas lors de la restitution de la phase d'enquête. Les éléments apportés ont contribué à modifier l'image du territoire véhiculée par les élus. « On a découvert des choses curieuses ! », ont remarqué certains, en considérant la forte proportion de personnes et d'entrepreneurs qui ont connu leur territoire à l'occasion d'un séjour touristique. De même, la part très importante de jeunes ménages issus de la campagne proche parmi les nouveaux arrivants, a été une surprise pour nombre d'élus.

Pour les entreprises, la surprise est venue de la taille du marché des TPE rurales. Un grand nombre est positionné à l'international et exporte vers des pays parfois proches, comme l'Allemagne, la Belgique ou l'Angleterre, mais parfois aussi très lointains comme l'Australie ou l'Afrique du Sud... Enfin, la quasi-totalité des entrepreneurs affirment être prêts à « vendre » le territoire à l'extérieur et à le recommander à d'autres entreprises. Sans doute une énergie à ne pas laisser perdre...

Les effets structurants (organisation des idées par méthodologie)

Les élus participant à l'expérimentation ont souligné que la démarche a permis « de structurer un fourmillement d'idées ». Elle a également apporté quelques idées nouvelles, dont certaines sont venues après l'expérimentation, montrant bien que la réflexion engagée durant la démarche continue de produire ses effets.

Les élus insistent sur la cohérence donnée par le plan de développement, et notent comment « On a des actions qui se consolident les unes les autres » avec des orientations qui donnent « de la clarté dans une densité d'actions » : « Ça met en cohérence, ça devient limpide ! ». Ils relèvent ainsi un effet de la démarche qui a « réussi à la fois à ouvrir les vannes et à canaliser le débat ».

Un nouveau positionnement (partenariat, animation et offre globale)

La posture particulière de l'accueil est bien ressortie dans les plans de développement. Les élus ont pris conscience de la nécessité de s'inscrire dans une politique de l'offre, une politique proactive. Il ne s'agit pas d'attendre mais bien de proposer et d'anticiper les besoins. Les élus

peuvent alors reconsidérer leur rôle pour n'être plus simplement des fournisseurs de services et d'équipements à la population, mais les constructeurs et les garants d'une offre globale du territoire. Le pilotage en fait les assembleurs de différents services, les coordinateurs d'actions partenariales, au-delà des compétences directement mise en œuvre par la collectivité. Cette réflexion collective ne reste pas exclusivement locale. Les enjeux identifiés à l'échelle de la communauté de communes appellent parfois des réponses communales, parfois des réponses au niveau du Pays ou du bassin d'emploi, voire des relations urbain-rural. Les actions d'influence ou d'incitation vers les autres échelles territoriales sont prises en compte dans les orientations.

Un plan de développement de l'accueil

En termes plus opérationnels, la démarche a permis de dégager des orientations et des pistes d'actions. Certaines ont été largement partagées par les trois territoires, d'autres étaient plus spécifiques.

Des pistes d'actions similaires

La possibilité de synergies entre **parcours touristiques et parcours d'accueil** des nouveaux arrivants est apparue partout sous différentes formes : faire connaître les opportunités d'installation aux touristes, faire connaître les activités touristiques offertes par le territoire aux acteurs du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, loisirs, associations...), faire connaître le territoire aux nouveaux habitants via un « Pass découverte ».

Avec une grande constance, les **services à l'enfance et la petite enfance** sont ressortis comme un domaine-clé de l'accueil. Ils font partie des premières informations recherchées par les jeunes ménages envisageant l'arrivée dans une commune, avec celles sur les commerces et les médecins. La **mise à disposition de l'information** est également un axe commun qui se décline tant par la création d'un « livret d'accueil » ou d'un site Internet, que par l'organisation de la « fonction accueil-information-orientation » à l'échelle du territoire. Celle-ci implique de s'appuyer sur les réseaux de services publics (RSP), les secrétaires de mairie, les espaces publics numériques, etc., et de leur apporter des outils et une animation professionnalisés.

Faciliter l'intégration des nouvelles populations en rendant les ressources du territoire lisibles et accessibles est apparu essentiel à une politique d'accueil des nouveaux habitants. Cependant, cela ne répond pas à la question de la place qui leur est, ou sera accordée. Où les installer sans dégrader la qualité des paysages, qui est souvent un atout majeur du milieu rural ? Seule **une approche globale de l'urbanisme à l'échelle de l'intercommunalité** permet d'envisager cette question. Si le plan local d'urbanisme (PLU) intercommunal n'est pas partout évoqué, l'idée d'une taxe sur les locaux vacants, elle, l'a été fréquemment, ainsi que l'instauration d'un droit de préemption.

Les enquêtes comme le jeu d'accueil ont nettement fait ressortir le besoin de **renforcer les liens entreprises-territoire** en consolidant les réseaux économiques locaux. Des pistes d'actions collectives pour la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ont été identifiées pour répondre notamment aux difficultés de recrutement.

La démarche a également fait ressortir l'importance de **l'accompagnement des porteurs de projets, notamment dans la phase d'émergence** qui permet de passer de l'idée au projet, et qui est peu prise en compte par les opérateurs spécialisés.

Des pistes d'actions spécifiques

Au-delà des similitudes, chaque plan de développement de l'accueil a fait émerger des pistes d'actions spécifiques.

Ainsi, un territoire envisage de faire des jeunes des « **ambassadeurs du territoire** » en les aidant à partir se former ailleurs. Cette approche prend le contre-pied des discours habituels sur le sujet. En effet, le ressenti d'un « exode des jeunes » reste fort et répandu, et ce, même sur des territoires où les foyers de jeunes travailleurs doivent augmenter leur capacité d'accueil pour faire face aux demandes des apprentis.

Ailleurs, le plan de développement de l'accueil a permis de poser le principe d'une rénovation d'une partie du centre-ville par l'aménagement d'un **quartier des artisans d'art**. L'intérêt de cette action est de traiter conjointement le logement, l'urbanisme, le paysage, le tourisme et l'économie.

Les limites de la démarche

Si l'évaluation s'est révélée largement positive, elle a également pointé certaines limites de la démarche.

La finalité du jeu de territoire doit être clairement explicitée dès sa mise en œuvre. Ce jeu repose sur une mise en situation, une simulation qui induisent des prises de conscience. Certains ont ainsi souligné qu'il a permis aux participants de mieux comprendre « tout ce que peuvent apporter les nouveaux au territoire », et de prendre conscience du « besoin d'accompagnement des projets professionnels ». Mais cette animation n'est pas une analyse « objective » et exhaustive des manques et des difficultés du territoire. Les parcours d'accueil construits par les participants anticipent souvent l'amélioration des conditions d'accueil elles-mêmes.

La principale question qui reste sans réponse à l'issue de l'expérimentation est sans doute : « Comment lever le « tabou » qui pèse sur la question de l'accès au foncier, notamment pour les projets agricoles de petite surface ? ». Là où les réticences sont fortes, la démarche n'a pas permis de les mettre en débat : « Vous savez, ici, le foncier c'est génétique... ».

Le jeu des photos a suscité peu de réponses spontanées. Les quelques photographies reçues ont effectivement contribué à une approche « sensible » du territoire, révélant des « ambiances » et des caractères particuliers. Cependant, ce jeu gagnerait à passer par des relais d'animation (centres de loisirs, écoles, clubs photo, clubs de seniors, etc.), plutôt que de faire l'objet d'une communication directe dans le bulletin d'information de la collectivité.

Enfin, une autre limite de la démarche renvoie aux « attendus » décrits au paragraphe 2.3 : les élus et les techniciens sont-ils prêts à faire évoluer leurs habitudes de travail pour aller plus encore dans le sens de la concertation, du partenariat, du décloisonnement et du mode projet ?

La méthodologie de conduite de la démarche

Cette seconde partie est une **notice technique**. Elle est le support de l'accompagnement de la démarche. Elle précise la préparation, la réalisation et l'exploitation de chaque phase. Elle permet le **transfert de la méthodologie** à tout « accompagnateur » souhaitant s'en emparer. Dans le cadre de cette notice, les accompagnateurs sont Mairie-conseils et le Collectif Ville Campagne. Ils apparaissent donc comme tels dans les pages suivantes.

Phase 0 Le pilotage de la démarche en mode projet

L'animation du comité de pilotage d'élus est distincte de l'animation de la démarche elle-même. Les réunions du comité de pilotage d'élus peuvent se tenir l'après-midi, avant les soirées de concertation ou après celles-ci, le lendemain matin.

Il faut prévoir **au moins quatre réunions du comité de pilotage** sur la durée de la démarche.

- La première est consacrée à l'établissement de la feuille de route de la démarche.
- La seconde, de préférence le matin suivant l'atelier de lancement (phase 1), permet une première analyse à chaud des productions de la soirée de concertation, et l'organisation de la phase suivante en tenant compte de ces premiers résultats.
- La troisième se tient dans l'après-midi précédent la soirée de concertation consacrée au jeu d'accueil (phase 3). Elle permet de valider la restitution des différentes enquêtes qui sera faite par les élus en introduction du jeu d'accueil.
- La quatrième réunion du comité de pilotage permet la mise en perspective des résultats de la démarche pour dégager les orientations et les pistes d'actions du plan de développement de l'accueil (phase 4).

Des réunions complémentaires du comité de pilotage peuvent être organisées si nécessaire, par exemple avant l'atelier de lancement, pour tester la méthode d'animation avec « l'arbre des représentations », ou au cours de la phase 2, pour réaliser progressivement l'interprétation des résultats d'enquête.

Ces réunions sont réparties sur la durée de la démarche, **soit huit à neuf mois**. Cette durée amène à être attentif aux périodes de congés : les phases 1 et 2 en particulier doivent être conduites dans la foulée.

D'après les estimations des territoires ayant expérimenté la démarche, **chaque élu du comité devra prévoir d'y consacrer huit jours** (comités de pilotage et soirées de concertation). L'ensemble des travaux à réaliser : préparation, réalisation, exploitation des résultats et formulation des documents, mobiliseront un **technicien durant 18 à 20 jours** répartis sur la période.

Phase 1 Atelier de lancement

Objectifs

- Mobiliser et associer un large panel d'acteurs.
- Informer sur la démarche et la nature d'une politique d'accueil.
- Construire une première représentation des conditions d'accueil du territoire.

Participants invités

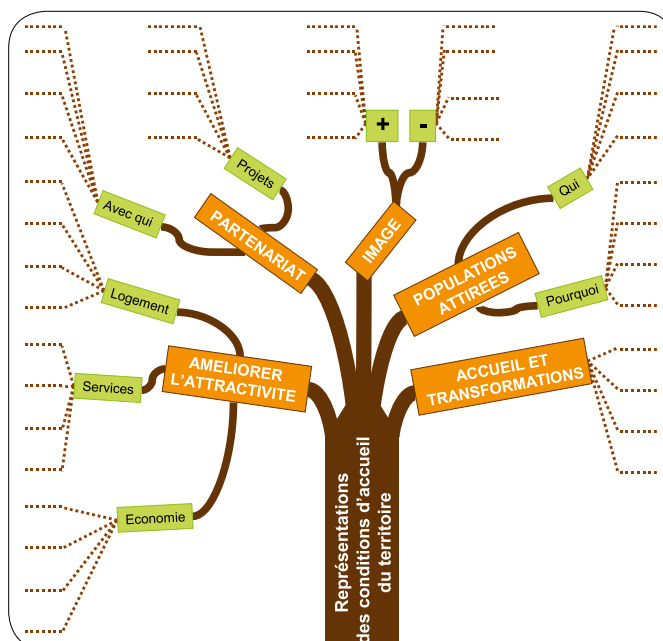
- Les **élus** (de la communauté de communes, des communes, du Pays).
- Les **entrepreneurs** du territoire (chefs d'entreprises, artisans, commerçants).
- Les **associations**.
- Les **opérateurs** locaux :
 - conseils régional et général, chambres consulaires, structures d'accompagnement des porteurs de projet, clubs d'entreprises... ;
 - centres d'enseignement (écoles, collèges, lycées, maisons familiales...) et centres de loisirs.
- Les **techniciens** de la communauté de communes, du Pays, et les secrétaires de mairie.

Préparation

- Courrier d'invitation avec bulletin de confirmation trois semaines avant la date de l'atelier (+ relance si nécessaire).
- Badges participant avec numéro d'atelier (sur étiquettes autocollantes).
- Impression des supports d'animation (annexe I) en format A0 si possible.
- Post-it (en grande quantité) et feutres paper board.
- Espace permettant un travail en séance plénière (au moins 60 personnes) et en groupes (3 à 6 groupes), ainsi que la restauration, équipé de panneaux d'affichage et d'un vidéoprojecteur.
- Prévoir une pause casse-croûte rapide (buffet froid ou sandwiches).

Méthode

- Réunion publique de trois heures et demie en soirée (18 h 30 à 22 h).
- Ateliers-débats en petits groupe d'une quinzaine de personnes.
- Groupes d'horizons homogènes (élus / opérateurs / associatifs).
- Cinq thèmes de questionnaire explorés dans chaque groupe.
- Construction d'un arbre des représentations avec post-it par groupe (ci-contre et en annexe I).



Animation

- Collectif Ville Campagne et Mairie-conseils.
- Equipe technique locale et élus en fonction du nombre d'ateliers.

Déroulement

Présentation (30 minutes)

- Présentation de la démarche globale par les élus et les accompagnants (CVC / Mairie-conseils).
- Présentation de la méthode et des actions pour l'auto-analyse et la construction des orientations (diaporama réalisé par les accompagnants).
- Présentation des enquêtes et du jeu photo.
- Présentation du calendrier et lancement du travail en groupes.

Travail en atelier (1h 30)

- Des post-it sont remis aux participants. Ils les utiliseront pour donner leurs réponses aux questions qui leur sont soumises : **Une seule idée par post-it !**
- Appel au volontariat pour la restitution (un rapporteur d'atelier).
- Présentation de l'arbre et des cinq thématiques :
 - Donner un élément positif et un négatif de l'image actuelle du territoire.
 - Quel type de population est, selon vous, le plus attiré par le territoire ? et pourquoi ?
 - En quoi une politique d'accueil pourrait-elle transformer le territoire ?
 - Selon vous, qu'est-ce qui contribuerait le plus à améliorer l'attractivité du territoire en matière de (mesurer le degré de priorité) : services, logements, économie ?
 - Avez-vous ou connaissez-vous des projets qui s'inscriraient dans cette thématique de l'accueil ?
- Une question est posée. Les participants répondent par une idée sur un post-it. Ceux-ci sont ramassés par l'animateur et positionnés sur l'arbre des représentations en regroupant les réponses proches.
- Un second post-it peut être proposé par ceux qui le souhaitent.
- L'animateur invite les participants à développer leur réponse lorsque cela est nécessaire, ou lorsque les réponses sont originales.
- L'animateur propose au groupe des mots ou des expressions synthétiques pour reformuler les réponses ressemblantes ; les reformulations validées par le groupe sont retranscrites sur le support d'animation, en face du groupe de post-it correspondant.
- On passe à la question suivante jusqu'à les avoir toutes traitées (soit environ 15 minutes par question).

Pause casse-croûte (30 minutes)

Restitution des ateliers en séance plénière

- Chaque rapporteur d'atelier présente l'arbre des représentations de son groupe (cinq minutes) avec l'aide de l'animateur.
- Echanges et débats sur les points de convergence et de divergence entre les différents groupes. Première approche de la volonté et des besoins d'accueil du territoire.

Phase 2 Bilans et enquêtes

Objectifs

- Préciser les conditions d'accueil sur le territoire.
- Recueillir le point de vue des populations sur les conditions d'accueil du territoire.
- Mieux connaître les motivations des arrivées et des départs des populations sur le territoire.
- Mieux cerner les facteurs d'attractivité et de répulsion du territoire.
- Faire un zoom sur les arrivants créateurs / repreneurs d'activités et porteurs de projets, afin de mieux connaître leurs parcours.

Cibles et modalités des enquêtes

Mobilisation des secrétaires de mairie

Une réunion est organisée avec les secrétaires de mairie pour solliciter leur contribution à l'identification des nouveaux habitants et connaître les raisons des départs des populations du territoire. Si cette réunion n'est pas envisageable, on utilisera un questionnaire à remplir par les secrétaires eux-mêmes (annexe II). Il s'agit de valoriser les connaissances fines des secrétaires de mairie (attention à ce qu'ils / elles se limitent à des faits et non pas à des « impressions »).

Questionnaire nouveaux arrivants

Il s'agit d'un questionnaire (annexe III) à faire renseigner par les nouveaux habitants eux-mêmes (envoi postal et/ou via Internet). Sans vouloir être exhaustif, ce questionnaire cherche à atteindre un maximum de personnes. Il peut être accompagné de la réunion d'un « groupe-témoin », afin d'enrichir le volet qualitatif de l'enquête et d'en faciliter l'interprétation.

Questionnaire entrepreneurs

Il s'agit du questionnaire support d'un entretien en face-à-face (annexe IV).

Jeu des photos

Il enrichit et illustre l'auto-analyse avec le support de la photo (photo langage...). Les photographies sont réalisées par l'ensemble des acteurs et des habitants du territoire. C'est l'opportunité d'offrir une possibilité d'implication au plus large public (durant l'expérimentation, la plus jeune contributrice au jeu des photos avait sept ans...).

Préparation et mise en œuvre

L'ensemble des résultats d'enquête seront centralisés et compilés par l'équipe technique locale sous forme de tableaux Excel (mis à disposition par les accompagnateurs).

Pour le questionnaire nouveaux arrivants

- Mobiliser les secrétaires de mairie afin de constituer un fichier d'adresses des nouveaux habitants dans chaque commune de la communauté (en remontant à cinq ans maximum) à partir de données diverses telles que : les élèves nouvellement inscrits dans les écoles, les listes électorales, les permis de construire, les nouveaux lotissements, la redevance OM... (voir s'il existe des possibilités de mettre le questionnaire en ligne sur Internet).
- Proposer aux élus des communes de constituer les tableaux d'extraction des données à récupérer à partir des questionnaires (tableaux identiques sous Excel fournis par Mairie-conseils et le Collectif Ville Campagne).
- A partir des tableaux fusionnés, les techniciens et les élus (avec l'appui éventuel de Mairie-conseils et du Collectif Ville Campagne) procéderont à l'analyse de ces données (à partir de graphes).

Pour le questionnaire secrétaires de mairie

- Envoi de la communauté de communes aux secrétaires de mairie (et aux maires) du questionnaire à auto-administrer.
- Suggérer à un élu référent du comité de pilotage de faire l'extraction des réponses et de constituer le tableau Excel.
- A partir du tableau, les techniciens et les élus (avec l'appui éventuel de Mairie-conseils et du Collectif Ville Campagne) procéderont à l'analyse de ces données (à partir de graphes).

Pour le questionnaire entrepreneurs

- Il s'agit d'aller à la rencontre d'entrepreneurs nouvellement installés sur le territoire de la communauté de communes afin de connaître, à partir de leur expérience concrète, les difficultés et les facilités de la création, de l'implantation ou du développement d'une entreprise sur le territoire.
- Prévoir au moins une dizaine d'entrepreneurs dans des domaines différents, tels que l'agriculture conventionnelle, l'agriculture bio, l'artisanat traditionnel et d'art, le commerce, le bâtiment, la santé, les TIC et le télétravail, le tourisme, les PME/PMI, la culture, les services à la personne, activités qui s'inscrivent directement dans le développement durable, et toute activité pouvant paraître originale ou innovante.
- Prévoir des binômes d'enquêteurs, à composer selon les cas entre élus du comité de pilotage et élus extérieurs, entre élus et techniciens. Il est important que les élus n'enquêtent pas sur les entrepreneurs de leur commune.
- Le questionnaire est le prétexte et le support d'un entretien avec l'entrepreneur. Il ne s'agit pas de lui faire remplir ligne à ligne. Ce sont les enquêteurs qui renseignent l'intégralité du questionnaire au cours de l'échange (éventuellement, à la sortie de l'entretien).

Pour le jeu des photos

- Trois thèmes sont proposés :
 - Illustrer les transformations (changements, mutations) du territoire.
 - Illustrer l'identité du territoire (« On ne voit ça qu'ici... » ; « quand on voit ça, on sait qu'on est chez nous... »).
 - Illustrer l'avenir souhaitable du territoire.
- Tous les volontaires sont invités à contribuer : les élus et tous les acteurs invités aux réunions publiques, les techniciens de la communauté de communes et du Pays, les habitants (« de souche », nouvelles populations, jeunes, scolaires, centres de loisirs...).
- Pour s'assurer d'un bon retour, il est souhaitable de mobiliser des relais d'animation qui pourront inscrire ce jeu dans leurs activités. Ce seront par exemple les centres de loisirs, les écoles, les centres sociaux, les clubs de retraités, les clubs photo, les clubs de randonnées, etc.

- Chaque photo doit indiquer :
 - Le lieu (commune) où elle a été prise.
 - Le thème auquel elle fait référence (mutations, identité, avenir).
 - Un titre ou une légende.
 - Pour le dernier thème (avenir du territoire), un photomontage peut être accepté.
- Les photographies doivent être prises avec un appareil numérique (pour envoi par mail). Il est important d'indiquer une date limite pour le retour des photos.

Analyse et restitution de l'auto-analyse

► Le jeu photo



- Les photos peuvent être affichées sous la forme d'un « arbre » dont les branches seraient les thèmes (mutations, identité, avenir) et les feuilles les photos. Elles peuvent aussi être affichées sur des panneaux ou montées en diaporama.
- Elles sont affichées et commentées lors de la soirée consacrée au jeu d'accueil (phase 3).

► L'enquête nouveaux arrivants

Partie descriptive : Il s'agit d'une lecture à plat par une approche statistique des réponses. L'objectif est de produire des graphiques sur quelques éléments-clés, tels que :

- **Le profil des répondants (sexe / csp...)**
Dégager si possible un ou plusieurs profils « type ». Remarque : à croiser avec le fichier initial des enquêtés pour tirer le cas échéant des enseignements spécifiques sur les répondants.
- **Le mode de vie**
 - Motivations principales à l'installation ou au départ
Les raisons de l'installation
Mesurer le degré de notoriété du territoire (voir question sur la « connaissance »).
Mesurer et qualifier la nature de l'attractivité du territoire (professionnelle / résidentielle).
Les raisons de départ
Permettre d'approcher les facteurs de répulsion et de déduire ainsi les facteurs d'attractivité du territoire en croisant les réponses avec le 2.1.1 (vérification).
 - Dissociation lieu de vie / lieu de travail
Permettre de poursuivre la qualification de l'attractivité territoriale (résidentielle ou économique).
 - Mobilité géographique
Permettre de déterminer géographiquement (à l'intérieur ou hors du territoire) les fonctions de résidence, de consommation, de services et d'administration, de loisirs.
- **L'intégration**
Connaissance actuelle du territoire et de ses aménités. Evaluer si l'image du territoire est perçue comme valorisante, dévalorisante ou neutre (mesurer la volonté participative).

Partie analytique : Il s'agit d'une lecture analytique des graphiques en croisant plusieurs données. Nous sommes là dans l'interprétation des résultats de la lecture à plat. Il peut être intéressant de la faire à plusieurs (3-4 personnes, élus et techniciens). Les éléments suivants peuvent servir de base à l'analyse :

- **Les atouts du territoire (attractivité)**
Synthétiser les réponses traitant de l'attractivité du territoire.
- **Les faiblesses du territoire**
Synthétiser les réponses pouvant révéler en creux ou en relief les manques ou les faiblesses du territoire.
- **La communication**
Synthétiser les réponses traitant de l'image du territoire, du degré de connaissance du territoire et des institutions locales.
- **La dynamique globale du territoire**
Déclin ? expansion ? stagnation ? revitalisation ?

► **L'enquête auprès des secrétaires de mairie**

- **Tendances démographiques**
Mesurer les dynamiques ressenties.
- **Les facteurs de départ**
A recouper avec les résultats de l'enquête nouvelles populations.
- **Communication et information**
Dégager :
 - les attentes et les besoins,
 - les manques et les ressources,
 - les acteurs (manques et ressources),
 - les actions.
- **Les commentaires libres**
Classer les commentaires selon qu'ils traitent de :
 - l'économie,
 - la réceptivité (logements, foncier),
 - l'habitabilité (services, intégration, social),
 - la communication et la circulation de l'information,
 - l'image du territoire.

Remarque : travail de recoupement à opérer avec les parties 4, 5 et 6 de l'enquête auprès des nouvelles populations.

► **Les entretiens avec les entrepreneurs**

- **Les motivations à l'installation**
Comment et pourquoi sont ils arrivés sur ce territoire ?
- **L'image du territoire**
Déterminer le niveau de l'identité du territoire et la qualification de son image (positive, négative, neutre).
- **Les relations territoire / entreprise / projet de vie**
- **Les besoins exprimés, les points de faiblesse du territoire**
- **Les facteurs d'attractivité**
Recenser les facteurs.
- **Le degré de mobilisation potentielle**
Déterminer le degré de mobilisation potentielle des entrepreneurs au projet d'accueil du territoire (ambassadeur, relais, référent accueil...).

Phase 3 Le jeu de territoire

Objectifs

- Partager la connaissance du territoire acquise par l'auto-analyse.
- Mettre les participants en situation d'accueil d'un ménage souhaitant s'installer sur le territoire.
- Confronter les conditions d'accueil du territoire à des cas « concrets » pour préciser les enjeux de l'accueil.

Participants invités

- Les **élus** (de la communauté de communes, des communes, du Pays).
- Les **entrepreneurs** du territoire (chefs d'entreprises, artisans, commerçants).
- Les **associations**.
- Les **opérateurs** locaux :
 - conseils régional et général, chambres consulaires, structures d'accompagnement des porteurs de projet, clubs d'entreprises... ;
 - centres d'enseignement (écoles, collèges, lycées, maisons familiales...) et centres de loisirs.
- Les **techniciens** de la communauté de communes et du Pays, et les secrétaires de mairie.

Préparation

- Courrier d'invitation avec bulletin de confirmation trois semaines avant la date de l'atelier (+ relance si nécessaire).
- Badges participant (sur étiquettes autocollantes).
- Impression des supports d'animation (format A3).
- Espace permettant un travail en séance plénière (au moins 60 personnes) et la disposition des tables en une douzaine d'« îlots » de 5 à 8 places.
- Espace permettant la restauration rapide, équipé de panneaux d'affichage et d'un vidéoprojecteur.
- Prévoir une pause casse-croûte rapide (buffet froid ou sandwiches).

Méthode

- Réunion publique de quatre heures en soirée (18h à 22h).
- Des petits groupes de 5 à 8 personnes, d'horizon divers, construisent, à partir d'une grille de questionnement, un parcours d'accueil pour un ménage.
- Chaque groupe désigne un rapporteur qui restitue ensuite en séance plénière.



Animation

- Elus du comité de pilotage et équipe technique locale pour la restitution de l'auto-analyse.
- Accompagnateurs pour l'animation du jeu d'accueil.

Déroulement

Restitution de l'auto-analyse (1h)

- Présentation des résultats de l'auto-analyse (tableaux, photos) par le comité de pilotage.
- Réactions et échanges avec les participants.

Travail en groupes sur les profils proposés (1h)

- Des profils de nouveaux arrivants sont proposés, indiquant le projet professionnel, familial, les besoins, les contraintes.
- Chaque groupe travaille sur un profil différent à partir de la grille de questionnaire suivante :
 1. Imaginez comment ce ménage a pu connaître votre territoire. Par quel biais (personnes, organisme, presse, site web, événement...).
 2. Qu'est-ce qui l'aurait accroché en particulier, aurait retenu son attention, déclenché son coup de cœur ?
 3. Expliquez ce que le territoire gagnera avec la venue de ce ménage.
 4. Proposez à ce ménage un parcours de découverte du territoire et d'intégration :
 - Quelle solution de logement lui offrez-vous ?
 - Que pourriez-vous lui montrer pour :
 - lui faciliter son projet professionnel,
 - lui faciliter la vie quotidienne,
 - lui faire comprendre l'identité locale ?
 - Donnez-lui trois conseils pour bien s'intégrer.
 - Selon vous, combien de temps ce ménage va-t-il rester ? Pourquoi ?
 5. Que faudrait-il faire pour trouver plus de ménages de même profil ?
- Les réponses des groupes doivent être précises et reposer sur les bases réelles du territoire. Si l'existant n'est pas bien connu, ou si le groupe part de l'hypothèse d'une amélioration, cela doit être clairement indiqué en explicitant les conditions d'amélioration nécessaires. Les réponses ne doivent pas faire référence à des catégories générales (ex : les organismes de formation, les agences immobilières), mais préciser de quelle structure particulière il s'agit, voire de qui dans cette structure.

Pause casse-croûte (30 minutes)

Restitution et mise en commun (1h 30)

- Les rapporteurs de chaque groupe présentent en quelques minutes les parcours d'accueil imaginés par leur groupe.
- Débat et mise en commun :
 - les manques en matière d'accueil,
 - les atouts en matière d'accueil,
 - l'intérêt et le désir d'accueillir.

Phase 4 Formalisation des enjeux et des orientations

Objectifs

- Capitaliser les enseignements des différentes phases de la démarche.
- Croiser les informations produites.
- Identifier les leviers d’actions et les orientations stratégiques.

Participants

- Elus du groupe de pilotage.
- Equipe technique.
- Accompagnateurs.

Préparation

- Convocation d’une réunion de travail du groupe projet.
- Remplissage de la première partie du tableau de synthèse.

Méthode

- Qualifier et mettre en perspective les éléments recueillis aux différentes phases de la démarche, en utilisant un tableau dont les colonnes correspondent aux phases et les lignes aux thématiques structurantes des politiques d’accueil : image, réceptivité, habitabilité, activité.
- La mise en perspective des éléments issus de la démarche facilite la formulation des orientations du plan de développement de l’accueil.
- Le tableau (annexe V) est aussi un support d’animation pour une séance de travail du groupe projet.
- La partie gauche du tableau étant pré-remplie, l’objectif de la réunion du groupe projet est d’identifier les leviers d’actions, et de formuler les orientations stratégiques pour remplir les colonnes suivantes.

Support d’animation

		1 ^{ère} journée sur le territoire	Autoanalyse	2 ^e journée sur le territoire	Projets /idées /partenaires	Leviers d’actions	Orientations stratégiques
		Ateliers	Enquêtes	Jeu de territoire			
Images	+						
	-						
Activités	+						
	-						
Réceptivité	+						
	-						
Habitabilité	+						
	-						

A remplir avant le comité de pilotage

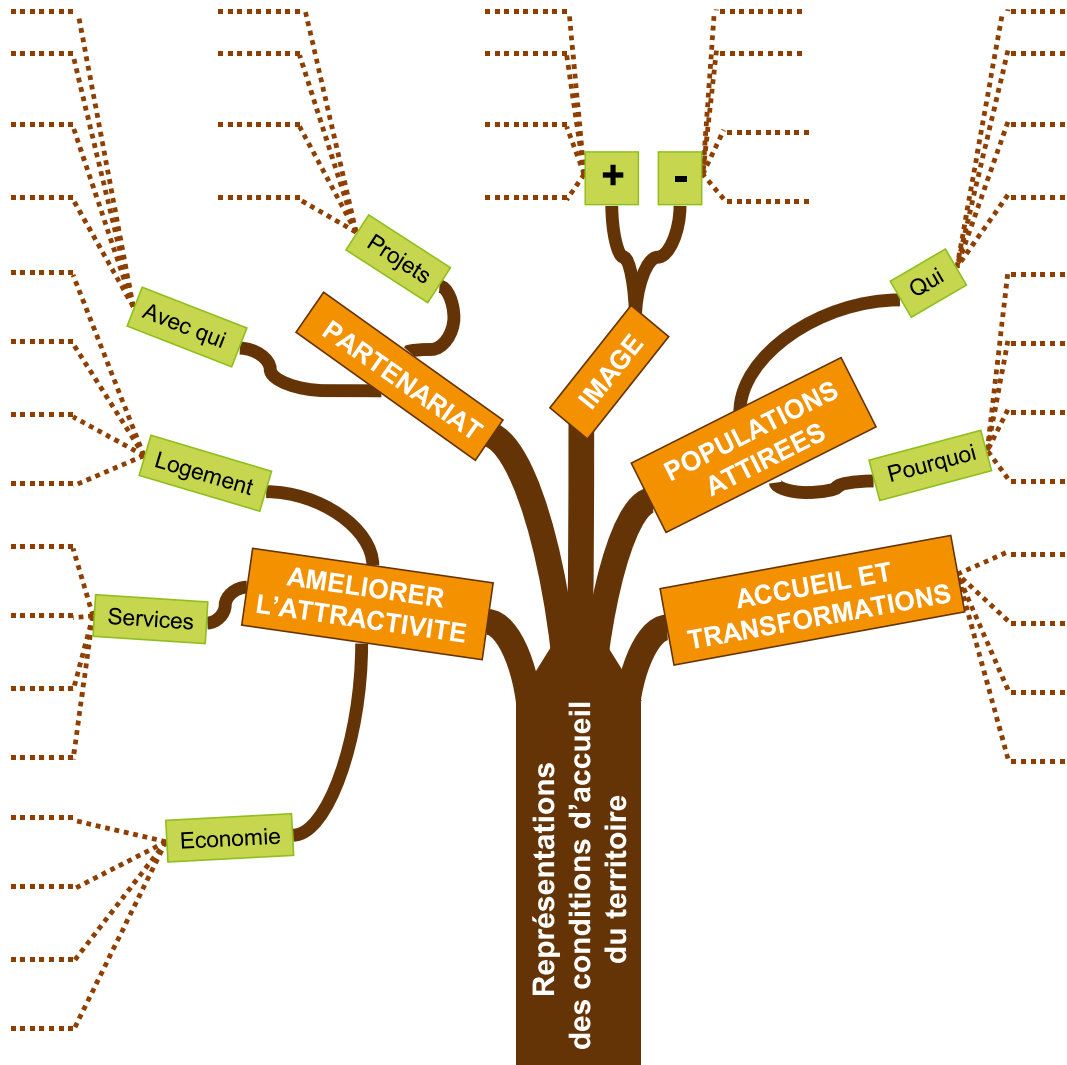
A remplir durant le comité de pilotage

Annexes

- Annexe I : Arbre des représentations des conditions d'accueil du territoire
- Annexe II : Questionnaire secrétaires de mairie
- Annexe III : Questionnaire nouveaux habitants
- Annexe IV : Questionnaire entrepreneurs
- Annexe V : Tableau de mise en perspective
- Annexe VI : Quelques ressources complémentaires

Annexe 1

L'arbre des représentations des conditions d'accueil du territoire



Annexe 2

Questionnaire à l'attention des secrétaires de mairie

Questionnaire à adresser ou items à reprendre en tant que fil conducteur de la réunion (à renseigner au fur et à mesure de celle-ci).

1. Dynamique en cours

Depuis ces trois dernières années, avez-vous constaté une arrivée de personnes ou de familles sur votre commune ? Non Oui

Si oui, ce mouvement est plutôt :

- stable Non Oui
- en progression Non Oui
- en diminution Non Oui

Depuis ces trois dernières années, avez-vous constaté un départ de personnes ou de familles de votre commune ? Non Oui

Si oui, ce mouvement est plutôt :

- stable Non Oui
- en progression Non Oui
- en diminution Non Oui

2. Mieux connaître les raisons du départ de la commune : aspects qualitatifs

Au cours de cette dernière année, des personnes partant de votre commune vous ont-elles exprimé directement les raisons de leur déménagement ? Non Oui

Si oui, les raisons suivantes ont-elles été évoquées ?

Si oui, combien de fois ?

- Raisons professionnelles Non Oui _____
- Raisons de santé Non Oui _____
- Se rapprocher de zones plus denses en services Non Oui _____
- En raison de problèmes financiers Non Oui _____
- Poursuite de la scolarité des enfants Non Oui _____
- Achat ou construction d'une maison Non Oui _____
- Si oui, dans la communauté de communes ? Non Oui _____
- Difficulté d'intégration locale Non Oui _____

Si non, quelles seraient selon vous les raisons de ces départs en les numérotant par ordre d'importance ?

- Raisons professionnelles _____
- Raisons de santé _____
- Se rapprocher de zones plus denses en services _____
- En raison de problèmes financiers _____
- Poursuite de la scolarité des enfants _____
- Achat ou construction d'une maison _____
- Si oui, dans la communauté de communes ? _____
- Difficulté d'intégration locale _____

3. Accueil et informations

Êtes-vous sollicité par des personnes qui recherchent des informations pour étudier la possibilité de s'installer dans la commune ? Jamais Parfois Souvent

Si cela arrive, quelles informations recherchent-elles ?

Numérotez ensuite vos réponses du plus fréquent au moins fréquent

- | | | | |
|------------------------------------|------------------------------|------------------------------|-----|
| - Marché immobilier | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui | ___ |
| - Commerces et marchés | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui | ___ |
| - Transports | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui | ___ |
| - Formalités liées au déménagement | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui | ___ |
| - Etablissements scolaires | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui | ___ |
| - Services médicaux | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui | ___ |
| - Services enfance / jeunesse | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui | ___ |
| - Services aux personnes âgées | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui | ___ |
| - Loisirs et animations | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui | ___ |

Estimez-vous disposer des informations nécessaires pour leur répondre directement ? Non Oui

Si non, précisez les informations qui vous manquent le plus :

Estimez-vous connaître les bons interlocuteurs vers lesquels les orienter ? Non Oui

Si oui, vers qui les orientez-vous prioritairement ?

Existe-t-il une ou plusieurs actions spécifiques, destinées à faciliter l'arrivée des nouveaux habitants ? Non Oui

Si oui, lesquelles :

Si non, pensez-vous qu'il faudrait en développer ? Non Oui

Si oui, lesquelles :

Question ouverte : Sur l'arrivée de nouvelles populations dans votre commune, quelles seraient les observations que vous souhaiteriez apporter dans le cadre de la démarche d'accueil ?

Annexe 3

Questionnaire à l'attention des nouveaux arrivants

1. Situation familiale

- Seul(e) Non Oui
- En couple Non Oui
- Avec enfant(s) Non Oui
- Nombre de personnes composant le foyer : _____

2. Age

- Moins de 25 ans
 entre 26 et 35 ans
 entre 36 et 45 ans
 entre 46 et 55 ans
 entre 56 et 65 ans
 plus de 65 ans

3. Sexe du répondant

- Homme Femme

4. Exercez-vous actuellement une activité professionnelle ?

- En activité
 Retraité
 Sans activité professionnelle

5. Si vous exercez une activité professionnelle, à combien de kilomètres de votre domicile se situe-t-elle ?

- à domicile
 moins de 10 kilomètres
 moins de 30 kilomètres
 plus de 30 kilomètres
- Travaillez-vous dans un autre département ? Non Oui N° _____

6. Quelle est votre profession ? _____

A quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ?

- Agriculteurs exploitants
 Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
 Cadres, professions intellectuelles supérieures
 Professions intermédiaires
 Employés
 Ouvriers
 Retraités
 Autres

7. Depuis quand habitez-vous à ce domicile ?

- Moins de 1 an moins de 2 ans Moins de 3 ans

8. Votre précédent domicile se situait ?

- En ville ou aux alentours Non Oui
- A la campagne Non Oui
- Dans quel département ? N° _ _
- A quelle distance de votre commune actuelle ?
- moins de 30 km
 - moins de 50 km
 - moins de 100 km
 - plus de 100 km

9. Connaissez-vous la commune avant de vous y installer ? Non Oui

Si oui, comment ?

- Des amis ou des relations de travail Non Oui
- Un lien familial Non Oui
- Des vacances Non Oui
- Autre : Non Oui

10. Quelles raisons ont motivé votre arrivée dans la commune ?

S'il y en a plus d'une, indiquez un ordre de priorité (1, 2, 3)

- Raison professionnelle :** Non Oui Rang ____
- Dans ce cas veuillez préciser :*
- Accès à l'emploi Non Oui Vous Conjoint
- Création d'une activité Non Oui Vous Conjoint
- Reprise d'une activité Non Oui Vous Conjoint
- Perte d'emploi Non Oui Vous Conjoint
- Autre Non Oui Vous Conjoint

- Raison familiale** Non Oui Rang ____
- Dans ce cas veuillez préciser :*
- Rapprochement familial Non Oui
- Suivi du conjoint Non Oui
- Agrandissement de la famille Non Oui
- Séparation Non Oui
- Autre Non Oui

- Raison résidentielle** Non Oui Rang ____
- Dans ce cas veuillez préciser :*
- Possibilité d'un logement locatif Non Oui
- Si oui, avantage comparatif du prix Non Oui
- Possibilité d'accéder à la propriété Non Oui
- Si oui, avantage comparatif du prix Non Oui
- La qualité des paysages Non Oui
- Le désir de disposer de plus d'espace Non Oui
- Autre Non Oui

11. Pensez-vous déménager dans les cinq ans ? Non Oui

Si oui, pour quelles raisons ?

- Raisons professionnelles Non Oui
- Raisons familiales Non Oui
- Raisons résidentielles Non Oui

Si oui, pour aller où ?

- Même petite région ? Non Oui
- Autre département ? Non Oui

12. Quelles seraient les trois principales raisons qui vous feraient rester ici (numérotez de 1 à 3) ?

- | | |
|---|-----------|
| Le travail | Rang : __ |
| La qualité du cadre naturel et bâti | Rang : __ |
| L'espace | Rang : __ |
| La qualité des relations de voisinage | Rang : __ |
| La richesse de la vie sociale | Rang : __ |
| Les possibilités d'activités (loisirs, sport, culture...) | Rang : __ |
| L'accès à un enseignement scolaire de qualité | Rang : __ |
| Les possibilités de services aux personnes | Rang : __ |
| Autre chose : | Rang : __ |

13. Quelles seraient les trois principales raisons qui vous feraient partir de cette commune (numérotez de 1 à 3) ?

- La perte ou le manque de travail près de votre domicile Rang : __
- Le manque de services Rang : __
- Dans ce cas veuillez préciser quel(s) services :*
- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Education | <input type="checkbox"/> Commerces |
| <input type="checkbox"/> Santé | <input type="checkbox"/> Loisirs, culture |
| <input type="checkbox"/> Transport | <input type="checkbox"/> Internet haut débit |
| <input type="checkbox"/> Autre (lequel) ? : _____ | |
- Le manque d'opportunité en termes de logement Rang : __
- Dans ce cas veuillez préciser :*
- | | |
|----------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Locatif | <input type="checkbox"/> Accession à la propriété |
|----------------------------------|---|
- Le sentiment de ne pas se sentir intégré localement Rang : __
- L'envie de se rapprocher de la ville Rang : __

14. a - Vous sentez-vous bien intégré(e) localement ? Non Oui

b- Souhaiteriez-vous être plus intégré(e) localement ? Non Oui

15. Connaissez-vous l'existence de la communauté de communes

----- ?

Non Oui

Si oui, vous sentez-vous bien informé(e) de ses actions ? Non Oui

16. Souhaiteriez-vous être mieux informé(e) sur :

- La vie de la commune (vie associative, culturelle, sociale)
- Le territoire local : son histoire, sa culture, ses activités
- Les services proposés par la communauté de communes
- Les actions réalisées par la communauté de communes
- Non, je dispose de suffisamment d'informations

17. Quelle est la fréquence de vos déplacements vers les villes suivantes et pour quelles raisons principalement ?

Ville	Fréquence	Motifs
Ville 1	<input type="checkbox"/> Très souvent <input type="checkbox"/> Parfois <input type="checkbox"/> Rarement <input type="checkbox"/> Jamais	<input type="checkbox"/> Le travail <input type="checkbox"/> Faire des achats <input type="checkbox"/> Consultations et soins médicaux <input type="checkbox"/> Visiter des amis ou de la famille <input type="checkbox"/> Prendre le train <input type="checkbox"/> Accéder à des services publics (autres qu'hôpital et train) <input type="checkbox"/> Pratiquer des activités associatives <input type="checkbox"/> Accéder à des loisirs et divertissement sportifs ou culturels <input type="checkbox"/> Autre :
Ville 2	<input type="checkbox"/> Très souvent <input type="checkbox"/> Parfois <input type="checkbox"/> Rarement <input type="checkbox"/> Jamais	<input type="checkbox"/> Le travail <input type="checkbox"/> Faire des achats <input type="checkbox"/> Consultations et soins médicaux <input type="checkbox"/> Visiter des amis ou de la famille <input type="checkbox"/> Prendre le train <input type="checkbox"/> Accéder à des services publics (autres qu'hôpital et train) <input type="checkbox"/> Pratiquer des activités associatives <input type="checkbox"/> Accéder à des loisirs et divertissement sportifs ou culturels <input type="checkbox"/> Autre :
Ville 3	<input type="checkbox"/> Très souvent <input type="checkbox"/> Parfois <input type="checkbox"/> Rarement <input type="checkbox"/> Jamais	<input type="checkbox"/> Le travail <input type="checkbox"/> Faire des achats <input type="checkbox"/> Consultations et soins médicaux <input type="checkbox"/> Visiter des amis ou de la famille <input type="checkbox"/> Prendre le train <input type="checkbox"/> Accéder à des services publics (autres qu'hôpital et train) <input type="checkbox"/> Pratiquer des activités associatives <input type="checkbox"/> Accéder à des loisirs et divertissement sportifs ou culturels <input type="checkbox"/> Autre :
Autre Ville	<input type="checkbox"/> Très souvent <input type="checkbox"/> Parfois <input type="checkbox"/> Rarement <input type="checkbox"/> Jamais	<input type="checkbox"/> Le travail <input type="checkbox"/> Faire des achats <input type="checkbox"/> Consultations et soins médicaux <input type="checkbox"/> Visiter des amis ou de la famille <input type="checkbox"/> Prendre le train <input type="checkbox"/> Accéder à des services publics (autres qu'hôpital et train) <input type="checkbox"/> Pratiquer des activités associatives <input type="checkbox"/> Accéder à des loisirs et divertissement sportifs ou culturels <input type="checkbox"/> Autre :

18. Spontanément, quel serait le nom, l'appellation que vous donneriez pour désigner l'endroit où vous vivez ?

19. Quel est, selon vous, l'élément le plus important de l'image de ce territoire où vous vivez ?

20. Conseilleriez-vous à d'autres personnes de venir s'installer ici ?

Non

Oui

21. Seriez-vous prêt à faire connaître le territoire et ses opportunités d'installation à d'autres personnes ?

Non

Oui

22. Seriez-vous prêt à faciliter l'installation d'autres personnes sur le territoire ?

Non

Oui

Si vous souhaitez pouvoir être recontacté ultérieurement (concertation ou participation à des actions d'accueil), merci d'indiquer vos noms et vos coordonnées :

Nom :

Adresse :

Tel :

Mail :

Merci de votre participation à cette enquête.

Nous vous remercions de la déposer remplie à votre mairie.

Annexe 4 : Questionnaire à l'attention des entrepreneurs

L'ENTREPRISE ET LE TERRITOIRE

1. Depuis quand votre entreprise est-elle implantée ici ?

- < 1 an
 < 2 ans
 < 3 ans
 > 3 ans

2. Connaissiez-vous la commune avant de vous y installer ?

- Non Oui

Si oui, comment ?

- Des amis ou des relations de travail
 Un lien familial
 Des vacances
 Autre :

- Non Oui
 Non Oui
 Non Oui
 Non Oui

3. Qu'est-ce qui a motivé la création ou l'implantation de votre entreprise sur ce territoire plutôt que sur un autre ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Le prix du foncier | <input type="checkbox"/> L'offre d'immobilier |
| <input type="checkbox"/> Le niveau des impôts locaux | <input type="checkbox"/> Les infrastructures de communication |
| <input type="checkbox"/> Votre lieu d'habitation | <input type="checkbox"/> La proximité des clients |
| <input type="checkbox"/> La proximité de concurrents | <input type="checkbox"/> C'est ici que l'entreprise a été créée |
| <input type="checkbox"/> La qualité de l'accueil | <input type="checkbox"/> La main-d'œuvre |
| <input type="checkbox"/> Les aides publiques | <input type="checkbox"/> Le projet de développement du territoire |
| <input type="checkbox"/> La proximité de fournisseurs ou de ressources spécifiques | |
| <input type="checkbox"/> Autre chose : | |

4. Votre marché est-il ?

- Local Plus vaste

5. Où résident vos clients les plus lointains ?

LES FREINS ET LES LEVIERS

6. Lors de votre installation et/ou au cours du développement de votre entreprise, quelles ont été les trois principales difficultés et les trois principales facilités parmi les caractéristiques suivantes du territoire ?

	<i>Difficulté</i>	<i>Facilité</i>
Les infrastructures de communication (route, rail, eau.....)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'accès au foncier d'activité.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'accès à de l'immobilier d'activité à acquérir.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'accès à de l'immobilier locatif d'activité.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'accès aux prêts bancaires.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'accès à Internet.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La distance des centres urbains.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'accès aux services.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La qualité de vie.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'image, la notoriété, la promotion, la communication du territoire.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'accès à l'information, aux nouveautés, aux innovations.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les possibilités de recrutement.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'accès à la formation.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La qualité de la main-d'œuvre locale.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'intégration au réseau économique local.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La dynamique collective des entreprises présentes.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'accès aux organismes d'aide, de conseil ou d'accompagnement.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les relations avec les administrations.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les règles environnementales ou d'urbanisme.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les relations avec les populations locales.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

VOS BESOINS

8. Souhaitez-vous développer votre activité ? Non Oui

9. Que faudrait-il améliorer en priorité pour faciliter le développement de votre activité (trois réponses maximum) ?

- Les infrastructures de communication (route, rail, eau...)
- L'accès au foncier d'activité
- L'accès à de l'immobilier d'activité à acquérir
- L'accès à de l'immobilier locatif d'activité
- L'accès aux prêts bancaires
- L'accès à Internet
- L'accès aux services
- La qualité de vie
- L'image, la notoriété, la promotion, la communication du territoire
- L'accès à l'information, aux nouveautés, aux innovations
- Les possibilités de recrutement
- L'accès à la formation
- La qualité de la main-d'œuvre locale
- L'intégration au réseau économique local
- La dynamique collective des entreprises présentes
- L'accès aux organismes d'aide, de conseil ou d'accompagnement
- Les relations avec les administrations
- Les règles environnementales ou d'urbanisme
- Les relations aux populations locales
- Autre :

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

10. Quelles sont selon vous les trois principales caractéristiques du territoire à mettre en valeur pour attirer la création ou l'implantation de nouvelles entreprises ?

- Les infrastructures de communication (route, rail, eau...)
- L'accès au foncier d'activité
- L'accès à de l'immobilier d'activité à acquérir
- L'accès à de l'immobilier locatif d'activité
- L'accès aux prêts bancaires
- L'accès à Internet
- L'accès aux services
- La qualité de vie
- L'image, la notoriété, la promotion, la communication du territoire
- L'accès à l'information, aux nouveautés, aux innovations
- Les possibilités de recrutement
- L'accès à la formation
- La qualité de la main-d'œuvre locale
- L'intégration au réseau économique local
- La dynamique collective des entreprises présentes
- L'accès aux organismes d'aide, de conseil ou d'accompagnement
- Les relations avec les administrations
- Les règles environnementales ou d'urbanisme
- Les relations aux populations locales
- Autre :

LES SECTEURS PORTEURS

11. Conseilleriez-vous à d'autres entrepreneurs de venir s'installer ici ?

- Non Oui

Si oui, dans quels secteurs d'activité ?

12. Seriez-vous prêt à faire connaître le territoire et ses opportunités d'installation à d'autres entrepreneurs ?

- Non Oui

13. Seriez-vous prêt à faciliter leur installation sur le territoire ?

- Non Oui

Orientations stratégiques	Leviers d'actions	Projets /idées /partenaires	2 ^e journée sur le territoire	
			2 ^e journée sur le territoire	Jeu de territoire
			Autoanalyse	Enquêtes
			1 ^{ère} journée sur le territoire	Ateliers
			+	-
Activités				

Annexe 6

Quelques ressources complémentaires

Quelles politiques d'accueil pour quelle attractivité durable des territoires ruraux ? (sept 2009)

Livret de restitution du séminaire de lancement du Réseau rural français par le Collectif Ville Campagne, la DIACT, le MAAP et leurs partenaires.

http://www.installation-campagne.fr/medias/cdr/doc_version_def_cvc.pdf

Étude Massif central : Emergence, développement et portée des politiques d'accueil en Massif central (juin 2009)

Une étude menée par le Collectif Ville Campagne pour la DIACT Massif central sur les politiques d'accueil de ce territoire.

http://www.installation-campagne.fr/medias/cdr/Etude_Massif3.pdf

Séminaire « Attractivité des territoires ruraux et développement durable » (2007-2008)

Le Collectif Ville Campagne a mis en place un cycle de quatre séminaires prospective-perspectives, sur le thème *Attractivité des territoires ruraux et logique de développement durable*.

<http://www.installation-campagne.fr/documents-Accueil-et-developpement-durable-des-territoires-2,25,82.html>

Voyage vers le capital du projet Parcs en résidences (déc 2008)

Le Collectif Ville Campagne a accompagné l'équipe du projet Parcs en résidences, qui s'est tenu de janvier à juin 2008 dans cinq Parcs naturels régionaux du Massif central. Cinq Parcs, cinq équipes artistiques, et un thème : l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants en milieu rural.

http://www.installation-campagne.fr/medias/cdr/capitalisation_parcs_en_residences.pdf

Attractivité des territoires ruraux et accueil de nouvelles populations dans le cadre de Leader + (2008)

Résultats de l'étude réalisée par le Collectif Ville Campagne. Cartes annexées à l'étude disponibles dans deux autres documents.

http://www.installation-campagne.fr/medias/cdr/etude_derniere_version_ok.pdf

Guide-répertoire des politiques d'accueil de nouvelles populations (2007)

Réalisé par le Collectif Ville Campagne en collaboration avec les régions Aquitaine et Limousin, pour le réseau RURAL INNOVA qui rassemble une quinzaine de régions européennes.

http://www.installation-campagne.fr/medias/cdr/guide_rural_innova.pdf

Charte nationale de l'accueil de nouvelles populations (2005)

Suite au comité interministériel pour l'aménagement et le développement du territoire (Ciadt) du 3 septembre 2003 consacré au développement rural, une charte nationale de l'installation en milieu rural a été rédigée.

http://www.installation-campagne.fr/medias/cdr/Charte_de_l_installation_en_milieu_rural_version_definitive_.pdf

conception-réalisation Studio graph

www.studiograph.net